

([^])

— N° 105. —

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

(SÉANCE DU 15 MARS 1859.)

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

POUR L'EXERCICE 1860.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Les crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1859, s'élèvent à fr.	2,629,052 18
Ceux proposés pour 1860, à	2,595,012 18
Différence en moins de fr.	<u>34,040 »</u>

Les explications qui vont suivre permettront d'apprécier les changements, du reste fort peu nombreux, apportés à ce Budget.

CHAPITRE III.

CONSULATS.

Le traitement du titulaire actuel du consulat général à la côte occidentale d'Afrique n'est que de 6,000 francs. Le Gouvernement propose de le porter à 10,000 francs, somme à peine suffisante pour faire face aux exigences de la vie dans des régions où tout est excessivement cher. Le poste dont il s'agit comprend dans sa juridiction non-seulement la Sénégambie et les îles adjacentes, mais encore le Maroc, pays avec lequel nos échanges sont en voie d'accroissement. Un comptoir belge et une série d'agences consulaires y ont été organisés par notre consul général.

Deux indemnités annuelles de 2,000 francs chacune sont demandées, l'une pour le consul général à Athènes, l'autre pour le consul à Beyrouth. La Grèce et la Syrie sont destinées à devenir, pour notre industrie, deux débouchés d'une véritable importance. Nous y prenons, surtout depuis quelque temps, une place qui s'élargit chaque jour, et s'il est juste d'attribuer une bonne part de ce résultat aux soins et au zèle de nos deux agents, il est équitable aussi de ne pas laisser entièrement à leur charge des sacrifices personnels dont notre commerce retirera les fruits.

CHAPITRE V.

FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.

L'article 25 est augmenté de 2,050 francs.

Cette augmentation est la conséquence du développement de nos relations avec les États étrangers, et de l'organisation du service de l'état civil au Département des Affaires Étrangères.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE IX.

MARINE.

MATÉRIEL DES DIVERS SERVICES.

ARTICLE 48. — *Frais divers.*

SAUVETAGE.

Le canot de la station de Knocke et celui d'une des stations d'Ostende, l'un et l'autre datant de 1858, devront être remplacés en 1860. La dépense s'élèvera à 2,500 francs.

PASSAGE D'EAU.

Bateau à vapeur PRINCESSE CHARLOTTE.

Des réparations extraordinaires devront être faites, dans le courant de 1860, aux machines et chaudières de ce bâtiment. L'ingénieur des constructions maritimes évalue les réparations des machines à 6,500 francs; celles des chaudières à 5,000 francs.

Bateau à vapeur VILLE D'ANVERS.

Le Gouvernement demande :

3,600 francs pour le renouvellement d'une manivelle, de deux soies de manivelle et des chemises de glissière;

8000 francs pour grosses réparations au pont, à la charpente, à la menuiserie et à l'accastillage de ce bateau.

Une des petites embarcations du passage d'eau, destinée à faire le service pendant la nuit, devra être remplacée en 1860. Une embarcation neuve coûtera 760 francs.

Les 160,000 francs compris dans le Budget de 1859 pour la seconde et dernière partie de la construction et de l'armement d'un bateau à vapeur, destiné aux stations du pilotage des bouches de l'Escaut et d'Ostende, ne figurent point au projet de Budget de 1860.

ART. 50.

Des réparations extraordinaires devront être faites, en 1860, aux bateaux à vapeur *Diamant*, *Rubis* et *Topaze*.

L'ajournement de ces réparations pourrait amener une interruption dans les communications postales avec l'Angleterre.

Une somme de 150,000 francs est jugée nécessaire à cet effet.

Le crédit extraordinaire de 250 francs ouvert au Budget de 1859, et qui en formait l'article 52, n'est pas reproduit au projet de Budget de 1860.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le tableau ci-après résume les modifications que présente le Budget de 1860, comparativement à celui de 1859.

CHAPITRES.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	AUGMENTATIONS.	DIMINUTIONS.
III.	22	Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.	8,000 .	•
V.	25	Frais à rembourser aux agents du service extérieur	2,050 .	•
IV.	48	Matériel des divers services de la marine. — Frais divers	26,160 .	•
•	•	Seconde et dernière partie de la construction et de l'armement d'un bateau à vapeur, destiné aux stations du pilotage des bouches de l'Escaut et d'Ostende	•	160,000 .
•	50	Grosses réparations aux bateaux à vapeur <i>Diamant</i> , <i>Rubis</i> , <i>Topaze</i>	90,000 .	•
•	•	Somme due à la ville d'Ostende à titre de loyer, pendant les huit derniers mois de 1855, d'un local pour l'administration du pilotage	•	250 .
		TOTAUX fr.	126,210 .	160,250 .
		AUGMENTATION	•	126,210 .
		DIFFÉRENCE.	•	34,040 .

PROJET DE LOI.

Léopold,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Affaires Étrangères, et de l'avis de Notre conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances :

ARTICLE PREMIER.

Le Budget du Ministère des Affaires Étrangères est fixé, pour l'exercice 1860, à la somme de deux millions cinq cent quatre-vingt-quinze mille douze francs dix-huit centimes (fr. 2,595,012 18 c*), conformément au tableau ci-annexé.

ART. 2.

Les fonds qui, à la clôture de l'exercice 1859, resteront disponibles sur les sommes reportées des exercices antérieurs, pour être employées à titre d'encouragement de la navigation entre la Belgique et les ports étrangers, pourront être transférés à l'article 53 du Budget de 1860.

Donné à Laeken, le 28 février 1859.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

BON DE VRIÈRE.

*Le Ministre des Finances,*FRÈRE-ORBAN.

(6)

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,
POUR L'EXERCICE 1860.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I^{er}.				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000	"	185,591
2	— du personnel des bureaux	114,491	"	
3	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	2,800	"	
4	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse	1,500	"	
5	Matériel.	57,600	"	
6	Achat de décorations de l'ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles.	8,000	"	
CHAPITRE II.				
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.				
7	Autriche	48,000	"	552,000
8	Confédération germanique.	35,000	"	
9	France	55,000	"	
10	Grande-Bretagne.	65,000	"	
11	Italie.	30,000	"	
12	Pays-Bas	45,000	"	
13	Prusse	45,000	"	
14	Russie	65,000	"	
15	Brésil	20,000	"	
16	Danemark, Suède, Villes libres et hanséatiques de Hambourg, Brême, Lubeck	17,000	"	
17	Espagne	20,000	"	
18	États-Unis.	20,000	"	
19	Portugal	17,000	"	
20	Turquie.	35,000	"	
21	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation.	"	14,000	
A REPORTER. . . . fr.		705,501	14,000	717,501

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1800.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	Report. . . . fr.	703,391 »	14,000 »	717,391 »
	CHAPITRE III.			
	CONSULATS.			
22	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués	127,500 »	»	127,500 »
	CHAPITRE IV.			
	FRAIS DE VOYAGE.			
25	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administra- tion centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses . . .	65,000 »	»	65,000 »
	CHAPITRE V.			
	FRAIS À REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.			
24	Indemnités pour un drogman, pour un capou-oglan et pour qua- torze kharass, employés dans diverses résidences en Orient . . .	10,380 »	»	80,000 »
25	Frais divers	69,620 »	»	
	CHAPITRE VI.			
	MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.			
26	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consu- laires en inactivité, et dépenses imprévues non libellées au Budget.	40,000 »	»	40,000 »
	A REPORTER. . . . fr.	1,015,891 »	14,000 »	1,029,891 »

POUR L'EXERCICE 1860.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.		TOTAL.	
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.		
	REPORT. . . . fr.	1,015,891 "	14,000 "	1,029,891 "	
CHAPITRE VII.					
PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE, ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.					
27	Personnel	5,240 "	"	5,600	
28	Frais divers	560 "	"		
CHAPITRE VIII.					
COMMERCE, NAVIGATION, PÊCHE.					
29	École de navigation. {	Personnel	17,260 "	"	
30		Frais divers	8,080 "	"	
31	Chambres de commerce	12,000 "	"		
32	Frais divers et encouragements au commerce	15,800 "	"		
33	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (pour mémoire).	"	"		
	a. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York : remboursement des droits de pilo- tage fr.	28,800 "			190,816 "
34	b. Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux (pour mémoire).	40,076 "	"		
	c. Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'ar- ticle 9 de la convention du 12 novembre 1855	20,276 "			
	(Crédits non limitatifs).				
35	Pêche maritime . . {	Personnel	7,350 "	"	
36		Primes	92,050 "	"	
	A REPORTER. . . . fr.	1,321,507 "	14,000 "	1,335,507 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR 1860.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. fr.	1,221,507 »	14,000 »	1,235,507 »
	CHAPITRE IX.			
	MARINE.			
	<i>Pilotage.</i>			
37	Personnel	187,090 »	»	
38	Remises à payer au personnel actif du pilotage et aux agents chargés de la perception des recettes des divers services de la marine. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	222,468 51	»	
39	Paiement à faire à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune; restitution des droits indûment perçus et pertes par suite des fluctuations du change, sur les sommes à payer à Flessingue. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	15,500 »	»	
	<i>Sauvetage.</i>			
40	Personnel	14,500 »	»	
	<i>Marine militaire, paquebots à vapeur, etc.</i>			
41	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut, et d'autres bâtiments de l'Etat, ainsi que du personnel à terre	230,671 67	»	
42	Vivres	88,600 »	»	
43	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur, faisant le service entre Ostende et Douvres	14,710 »	»	1,550,705 18
	<i>Passage d'eau.</i>			
44	Personnel	12,000 »	»	
	<i>Police maritime.</i>			
45	Personnel	50,295 »	»	
46	Primes d'arrestation aux agents, vacations et remises aux experts, commis chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	4,000 »	»	
	<i>Matériel des divers services.</i>			
47	Traitements des gardiens du matériel	2,120 »	»	
48	Frais divers.	552,500 »	26,160 »	
49	Secours aux veuves et aux marins blessés, médicaments, etc . .	4,000 »	»	
50	Grosses réparations aux bateaux à vapeur <i>Diamant, Rubis et Topaze</i>	»	150,000 »	
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. fr.	2,404,852 18	100,160 »	2,505,012 18

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1859.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Affaires Étrangères,

BON DE VRIÈRE.

Le Ministre des Finances,

FRÈRE-ORBAN.

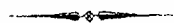
(11)

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

pour l'exercice 1860.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE I^{er}.		
ADMINISTRATION CENTRALE.		
1	"	Traitement du Ministre
2	"	Personnel des bureaux. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service
3	"	Premier terme des pensions à accorder éventuellement
4	"	Secours à des fonctionnaires et employés, à leurs veuves ou enfants, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
<i>Matériel.</i>		
	a.	Fournitures de bureau, impressions, achat de livres et de cartes édités dans le pays, reliures, ports et affranchissements concernant la correspondance à l'intérieur, abonnements aux journaux belges et autres menus frais
5	b.	Éclairage et chauffage
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien de meubles, etc.
	d.	Fonds secrets
6	"	Achat de décorations de l'Ordre de Léopold, sans que l'on puisse augmenter ce chiffre par des imputations sur d'autres articles
TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.		
CHAPITRE II.		
TRAITEMENTS DES AGENTS POLITIQUES.		
7	"	AUTRICHE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
8	"	CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
9	"	FRANCE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
A REPORTER. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000 »	»	21,000 »	21,000 »	»	»	
114,491 »	»	114,491 »	114,491 »	»	»	
2,800 »	»	2,800 »	2,800 »	»	»	
1,500 »	»	1,500 »	1,500 »	»	»	
11,600 »	»	37,600 »	37,600 »	»	»	
5,500 »	»					
7,500 »	»					
13,000 »	»					
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
185,391 »	»	185,391 »	185,391 »	»	»	
48,000 »	»	48,000 »	48,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
136,000 »	»	136,000 »	136,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE II (SUITE).
10	»	GRANDE-BRETAGNE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
11	»	ITALIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, ou de deux chefs de mission, et d'un secrétaire
12	»	PAYS-BAS. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
13	»	POUSSE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un secrétaire, et frais de chancellerie
14	»	RUSSIE. — Traitement d'un envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, d'un conseiller, et frais de chancellerie
15	»	BRESIL. — Traitement d'un ministre résident
16	»	DANEMARK SUÈDE, VILLES LIBRES ET HANSEATIQUES DE HAMBOURG, BRÈME ET LUBECK. — Traitement d'un ministre résident
17	»	ESPAGNE. — Traitement d'un ministre résident
18	»	ÉTATS-UNIS. — Traitement d'un ministre résident
19	»	PORTUGAL. — Traitement d'un ministre résident
20	»	TURQUIE. — Traitement d'un ministre résident, d'un consul-chancelier, frais de chancellerie et de drogmanat
21	»	Indemnités à quelques secrétaires et attachés de légation
		TOTAL DU CHAPITRE II. fr.
		CHAPITRE III.
		CONSULATS.
22	»	Traitements des agents consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.
		CHAPITRE IV.
		FRAIS DE VOYAGE.
23	»	Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes, courses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
136,000 »	»	136,000 »	136,000 »	»	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
59,000 »	»	59,000 »	59,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
45,000 »	»	45,000 »	45,000 »	»	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
17,000 »	»	17,000 »	17,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
20,000 »	»	20,000 »	20,000 »	»	»	
17,000 »	»	17,000 »	17,000 »	»	»	
55,000 »	»	55,000 »	55,000 »	»	»	
»	14,000 »	14,000 »	14,000 »	»	»	
518,000 »	14,000 »	552,000 »	552,000 »	»	»	
127,500 »	»	127,500 »	119,500 »	8,000 »	»	
127,500 »	»	127,500 »	119,500 »	8,000 »	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
FRAIS A REMBOURSER AUX AGENTS DU SERVICE EXTÉRIEUR.		
24	»	Indemnités pour un drogman, pour un capou oylan et pour quatorze khavass employés dans diverses résidences en Orient
25	»	Frais de correspondance de l'administration centrale avec les agences, ainsi que des agences entre elles, secours provisoires à des Belges indigents b), achat et entretien de pavillons, écussons, timbres, cachets, griffes, achat de publications nationales et étrangères, achat, copie et traduction de documents, abonnement aux journaux et écrits périodiques étrangers, frais de recouvrement des droits de chancellerie; frais extraordinaires et accidentels.
		TOTAL DU CHAPITRE V fr.
CHAPITRE VI.		
MISSIONS EXTRAORDINAIRES, TRAITEMENTS D'INACTIVITÉ ET DÉPENSES IMPRÉVUES.		
26	»	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.
CHAPITRE VII.		
PERCEPTION DES DROITS DE CHANCELLERIE ET BUREAU DE LA LIBRAIRIE A PARIS.		
27	»	Personnel
28	»	Frais divers
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
a) 10,380 »	»	10,380 »	10,380 »	»	»	a) Alexandrie. — 1 drogman . fr. 1,000 Alexandrie. — 1 khavass . . . 780 Andrinople — 1 id. . . 500 Beyrouth. — 1 id. . . 500 Bucharest. — 1 id. . . 1,000 Constantinople. — 2 id. . . 1,550 Daidanclles — 1 id. . . 500 Smirne. — 1 id. . . 1,000 Tanger. — 1 id. . . 500 Trebizonde. — 1 id. . . 500 Tripoli. — 1 id. . . 500 Postes nouvelles et cetera . . . 1,000 Constantinople, capou-oghlu . . 1,000 Fr. 10,380
69,620 »	»	69,620 »	67,570 »	2,050 »	»	
80,000 »	»	80,000 »	77,950 »	2,050 »	»	
						b) Sur les secours provisoires accordés à l'étranger par les agents diplomatiques et consulaires, il a été recouvré par les soins de l'administration centrale : En 1852. . . fr. 1,008 81 En 1853. . . 1,548 46 En 1854. . . 3,662 57 En 1855. . . 6,346 37 En 1856. . . 6,294 73 En 1857. . . 5,429 20 En 1858. . . 2,745 57 Ces secours ont été remboursés, les uns par les personnes qui les avaient reçus, les autres par les bureaux de bienfaisance
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
5,240 »	»	5,240 »	5,240 »	»	»	
360 »	»	360 »	360 »	»	»	
5,600 »	»	5,600 »	5,600 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE VIII.		
COMMERCE. — NAVIGATION. — PÊCHE.		
29	»	Écoles de navigation { Traitements de l'inspecteur, des professeurs, des secrétaires des conseils d'administration, du gar- dien de l'école d'Anvers
30	»	Frais divers
31	»	Chambres de commerce.
32	»	Frais divers et encouragements au commerce
33	»	Encouragements de la navigation à vapeur entre les ports belges et les ports étrangers (<i>pour mémoire</i>).
	a.	Service de navigation à vapeur entre la Belgique et New-York : remboursement des droits de pilotage. fr. 28,800 »
34	b.	Service de navigation à vapeur entre la Belgique et le Brésil : remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux (<i>pour mémoire</i>).
	c.	Service de navigation à vapeur entre Anvers et le Levant, remboursement des droits de tonnage, de pilotage, de phares et fanaux, spécifiés à l'article 9 de la conven- tion du 12 novembre 1855. 20,276 » (Crédits non limitatifs.)
35	»	Pêche maritime { Indemnités des commissions spéciales de surveil- lance de la pêche et des experts.
36	»	Primes
TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.		

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
17,260 »	»	17,260 »	17,260 »	»	»	
8,080 »	»	8,080 »	8,080 »	»	»	
12,000 »	»	12,000 »	12,000 »	»	»	
13,800 »	»	13,800 »	13,800 »	»	»	
»	»	»	»	»	»	
49,076 »	»	49,076 »	49,076 »	»	»	
7,550 »	»	7,550 »	7,550 »	»	»	
92,050 »	»	92,050 »	92,050 »	»	»	
199,816 »	»	199,816 »	199,816 »	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
CHAPITRE IX.			
MARINE.			
PILOTAGE. — PERSONNEL.			
<i>Anvers.</i>			
a.		1 inspecteur commissaire permanent de la navigation	6,000 »
b.		1 chef des pilotes à terre	2,400 »
c.		1 pilote de 1 ^{re} classe, sous-chef	1,200 »
d.		1 greffier-receveur.	2,800 »
e.		1 commis	1,800 »
f.		1 aide-commis	1,080 »
g.		1 concierge	960 »
h.		1 patron pilote.	1,080 »
i.		3 matelots à 960 francs	2,880 »
j.		1 mousse	371 »
k.		1 chef canotier.	1,500 »
l.		2 pilotes de 1 ^{re} classe à 960 francs	1,920 »
m.		7 — de 2 ^e — à 840 —	5,880 »
n.		29 — de 3 ^e — { 11 à 720 francs 7,920 » 18 à 600 — 10,800 » } 18,720 »	
37	o.	9 élèves pilotes à 660 francs	5,940 »
	p.	4 rameurs à 960 francs.	5,840 »
<i>Sennegat et Willebroeck.</i>			
	q.	1 agent à Sennegat	150 »
	r.	1 — à Willebroeck	150 »
<i>Terneuzen.</i>			
	s.	4 pilotes à 720 francs	2,880 »
	t.	1 agent	600 »
<i>Flessingue et la Manche.</i>			
	u.	1 sous-inspecteur	3,200 »
	v.	1 chef des pilotes à terre.	2,400 »
	w.	1 commis	1,800 »
	x.	9 patrons { 2 à 1,080 francs 2,160 » 1 à 1,000 — 1,000 » 6 à 960 — 5,760 » } 8,920 »	
A REPORTER.			fr. 78,471 »

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

N° MI RO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE IX (SUITE).
		REPORT. fr. 78,471 »
	y.	20 pilotes de 1 ^{re} classe à 720 francs. 14,400 »
	z.	38 — de 2 ^e — à 600 — 22,800 »
	aa.	5 chefs canotiers . . à 1,080 — 5,400 »
	bb.	18 élèves à 600 — 10,800 »
	cc.	18 matelots à 600 — 10,800 »
	dd.	10 canotiers à 960 — 9,600 »
	ee.	1 mécanicien à 2,400 — 2,400 »
		<i>Ostende.</i>
	ff.	1 inspecteur. 2,800 »
	gg.	1 sous-chef des pilotes 1,320 »
	hh.	1 commis. 1,800 »
37 (Suite).	ii.	1 concierge 510 »
	jj.	1 signaleur 180 »
	kk.	2 patrons pilotes à 1,020 francs 2,040 »
	ll.	12 pilotes à 720 — 8,640 »
	mm.	4 élèves pilotes . à 600 — 2,400 »
	nn.	4 matelots à 600 — 2,400 »
		<i>Personnel des phares et fanaux.</i>
	oo.	Sur la côte de Flandre. 6,009 »
		<i>Personnel du feu flottant.</i>
	pp.	Traitements 7,080 »
		Fr. 187,690 »
		REMISES A PAYER AUX PILOTES. (CRÉDIT NON LIMITATIF.)
		<i>Station d'Anvers.</i>
58	»	47 % à la remonte en amont d'Anvers. 1,871 95
	»	68 % à la descente. 2,456 04
	»	32 % à la descente en aval d'Anvers 46,573 12
	»	22 % à la remonte 32,483 86
		A REPORTER. fr. 83,384 65

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
»	»	»	»	»	»	
187,690	»	187,690	187,690	»	»	
187,690	»	187,690	187,690	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.
58 (Suite).	»	CHAPITRE IX (SUITE).	REPORT. fr. 85,564 65
		<i>Station de Terneuzen.</i>	
	»	94 % à la descente. 10,066 20	
	»	<i>Station de Flessingue.</i>	
	»	47 % à la sortie et à l'entrée 105,008 »	
	»	<i>Station d'Ostende.</i>	
	»	47 % à l'entrée. 15,580 14	
	»	32 % à la sortie. 4,721 25	
		<i>Remises diverses.</i>	
	»	3 % de la recette d'Ostende, pour les remises à payer au receveur du pilotage . . . 4,467 56	
	»	3 % de la recette à Gand, — — et des fanaux . . . 748 93	
	»	1 1/2 % de la recette à Anvers, pour les remises à payer au receveur du droit de fanal 4,167 67	
	»	% de la recette à Ostende, id., etc. 344 53	
		Fr. 222,468 51	
59	»	Payement à faire à l'administration du pilotage néerlandais, en vertu des traités existants, du chef du pilotage et de la surveillance commune 12,000 »	
	»	Restitution de droits indûment perçus et perte par suite des fluctuations du change sur les sommes à payer à Flessingue. 1,500 » (Crédits non limitatifs.)	
		Fr. 15,500 »	
		SAUVETAGE.	
		<i>Ostende.</i>	
	»	1 directeur 1,200 »	
	»	1 sous-directeur 400 »	
40		<i>Adinkerke.</i>	
	»	1 sous-directeur 400 »	
	»	1 patron 250 »	
	»	2 contre-mâtres à 200 francs 400 »	
	»	7 rameurs. . . à 150 — 1,050 »	
		A REPORTER. fr. 3,700 »	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE IX (SUITE).	
			REPORT. fr. 3,700 >
		<i>Nieuport.</i>	
	»	1 sous-directeur	400 >
	»	1 patron	250 >
	»	1 contre-maitre	200 >
	»	8 rameurs à 150 francs	1,200 >
		<i>Blankenberghe.</i>	
	»	1 sous-directeur	400 >
	»	1 patron	250 >
	»	1 contre-maitre	200 >
	»	11 rameurs à 150 francs	1,650 >
		<i>Knocke.</i>	
	»	1 sous-directeur	500 >
	»	1 patron	400 >
	»	2 contre-maitres à 300 francs	600 >
	»	7 rameurs, dont 4 à 250 francs et 3 à 150 francs.	1,450 >
	»	Vacations pour exercice et secours aux navires en détresse	3,100 >
			Fr. 14,300 >
		MARINE MILITAIRE, PAQUEBOTS A VAPEUR, ETC.	
41	»	Traitement du personnel des paquebots, des bateaux à vapeur de l'Escaut et d'autres bâtiments de l'État, ainsi que du personnel à terre.	
42	»	Vivres	
43	»	Traitements des courriers et agents des paquebots à vapeur faisant le service entre Ostende et Douvres.	
			A. REPORTER. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.	
425,658 51	»	425,658 51	425,658 51	»	»	
14,300 »	»	14,300 »	14,300 »	»	»	
236,671 67	»	236,671 67	236,671 67	»	»	
88,600 »	»	88,600 »	88,600 »	»	»	
14,710 »	»	14,710 »	14,710 »	»	»	
777,940 18	»	777,940 18	777,940 18	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		CHAPITRE XI (SUITE).	
		PASSAGE D'EAU. — PERSONNEL.	
44	»	2 capitaines à 1,600 francs	fr. 3,200 »
	»	2 machinistes, dont un à 2,400 francs et un à 2,000 francs.	4,400 »
	»	1 chauffeur	1,520 »
	»	2 timoniers à 1,050 francs	2,100 »
	»	2 nettoyeurs d'embarcadères à 660 francs	1,320 »
	»	Dépenses imprévues.	550 »
			Fr. 12,690 »
		POLICE MARITIME. — PERSONNEL.	
		<i>Anvers.</i>	
	»	1 commissaire maritime de 1 ^{re} classe	3,000 »
	»	1 — — — de 3 ^e —	2,500 »
	»	1 — — — de 4 ^e —	1,800 »
	»	1 commis	1,500 »
	»	1 —	900 »
	»	5 agents à 840 francs	2,520 »
	»	1 inspecteur des émigrants	400 »
		<i>Ostende.</i>	
	»	1 commissaire maritime de 2 ^e classe	4,000 »
45	»	1 — — — de 4 ^e —	1,800 »
	»	1 commis	1,500 »
	»	2 agents à fr. 837 50 c ^t	1,675 »
		<i>Blankenberghe.</i>	
	»	1 commissaire maritime de 3 ^e classe	600 »
		<i>Nieuport.</i>	
	»	1 commissaire maritime de 4 ^e classe	1,600 »
		<i>Bruges.</i>	
	»	1 commissaire maritime de 3 ^e classe	600 »
		A REPORTER. fr. 26,195 »	

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDE POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
777,940 18	»	777,940 18	777,940 18	»	»	
12,690 »	»	12,690 »	12,690 »	»	»	
790,630 18	»	790,630 18	790,630 18	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
		CHAPITRE IX (SUITE).
		REPORT. fr. 26,195 »
		<i>Bruzelles.</i>
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe 600 »
		<i>Louvain.</i>
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe 600 »
45 (suite.)	»	<i>Gand.</i>
	»	1 ^{er} commissaire maritime de 5 ^e classe 2,500 »
	»	<i>Termonde.</i>
	»	1 commissaire maritime de 5 ^e classe 600 »
		Fr. 30,295 »
	»	Primes d'arrestation aux agents, vacations et remises aux experts, commis et agents chargés de la surveillance de l'embarquement des émigrants 2,800 »
46	»	1 1/2 % à payer au receveur de la police maritime à Anvers 400 »
	»	3 % — — à Ostende 250 »
	»	3 % — — à Gand 100 »
	»	Aux canotiers et aux agents de la police maritime à Anvers, pour transport et emmagasinage des poudres. 450 »
		(Crédit non limitatif) Fr. 4,000 »
		MATÉRIEL DES SERVICES DIVERS.
47	»	Traitements des gardiens du matériel, etc
		FRAIS DIVERS.
	a.	<i>Pilotage.</i>
	»	Entretien des bateaux-pilotes 54,000 »
	»	— des bouées 1,500 »
48	»	Achat de nouvelles bouées 1,500 »
	»	Entretien de deux maisons du pilotage et d'un poste de signal 2,000 »
	»	Feu et lumière dans les bureaux, les corps de garde et les bateaux. 6,000 »
		A REPORTER. fr. 63,000 »

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
790,630 18	»	790,630 18	790,630 18	»	»	
30,295 »	»	30,295 »	30,295 »	»	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
2,120 »	»	2,120 »	2,120 »	»	»	
827,045 18	»	827,045 18	827,045 18	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMBRE des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES	
			ordinaires.	extraordin.
		REPORT. fr.		
		CHAPITRE IX (SUITE).		
		FRAIS DIVERS (suite).		
		REPORT. fr.	65,000	»
	»	Fournitures de bureau	5,000	»
	»	Frais de voyage	5,000	»
	»	Loyer d'une maison à Flessingue	1,500	»
	»	Nourriture des pilotes en service extraordinaire dans l'Escaut	5,000	»
	»	Éclairage des fanaux sur la côte de Flandre	5,500	»
	»	— et entretien du fanal de Wielingen	1,800	»
	»	— — du navire	1,500	»
	»	Charbons, huiles et graisse pour le bateau-pilote à hélice	5,000	»
	»	Dépenses imprévues	4,000	»
	»	Orins et pierres bleues pour bouées	2,500	»
	b.	<i>Sauvetage.</i>		
	»	Matériel et réparations, entretien des embarcations, hangars, dépenses imprévues	2,200	»
	»	Embarcations neuves pour les stations de Knocke et d'Ostende	»	2,500
	c.	<i>Paquebots à vapeur.</i>		
	»	Houille : 416 traversées à raison de 7 1/2 tonneaux par traversée	81,120	»
	»	Pour combustible d'un troisième bateau; voyages extraordinaires en dehors du service régulier.	5,000	»
	»	Huile, graisse, etc. : 416 traversées	6,540	»
	»	Entretien de chaudières, frais d'agence, impressions, annonces, masses d'habillement des courriers, etc.	21,890	»
	»	Entretien des trois bateaux, à 5 p. % du capital d'achat	46,250	»
	d.	<i>Passage d'eau.</i>		
	»	Houille à bord des bateaux à vapeur de la Tête-de-Flandre.	28,800	»
	»	Huiles, étoupes, couleurs, matériel, etc.	4,100	»
	»	Entretien ordinaire des machines et des coques	4,100	»
	»	Grosse réparation extraordinaire de la chaudière et des machines du bateau <i>Princesse Charlotte</i>	»	11,500
	»	Grosse réparation extraordinaire des machines et de la coque du bateau <i>Ville d'Anvers</i>	»	11,600
	»	Embarcation neuve pour le passage d'eau	»	760
		A REPORTER. fr.	295,800	26,160

48
(suite.)

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinares et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		Augmentation.	Diminution.	
827,045 18	»	827,045 18	827,045 18	»	»	
827,045 18	»	827,045 18	827,045 18	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																									
		REPORT. fr.																																									
		CHAPITRE IX (SUITE).																																									
		REPORT. fr.																																									
		<table><tr><th colspan="2">CHARGES</th></tr><tr><th>ordinaires.</th><th>extraordiu.</th></tr><tr><td>REPORT. fr.</td><td>293,800</td><td>26,160</td></tr><tr><td>e.</td><td colspan="2"><i>Police maritime.</i></td></tr><tr><td>»</td><td>Loyer des bureaux</td><td>2,712</td><td>»</td></tr><tr><td>»</td><td>Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, four- nitures de bureau, impressions, etc.</td><td>3,788</td><td>»</td></tr><tr><td>»</td><td>Publications et menus frais pour le départ des émigrants</td><td>200</td><td>»</td></tr><tr><td></td><td colspan="2"><i>Bâtiments de l'État.</i></td></tr><tr><td>»</td><td>Matériel, entretien et frais de route</td><td>50,000</td><td>»</td></tr><tr><td>f.</td><td colspan="2"><i>Magasin.</i></td></tr><tr><td>»</td><td>Loyer du magasin, matériel, etc.</td><td>2,000</td><td>»</td></tr><tr><td></td><td></td><td>352,500</td><td>26,160</td></tr></table>		CHARGES		ordinaires.	extraordiu.	REPORT. fr.	293,800	26,160	e.	<i>Police maritime.</i>		»	Loyer des bureaux	2,712	»	»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, four- nitures de bureau, impressions, etc.	3,788	»	»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants	200	»		<i>Bâtiments de l'État.</i>		»	Matériel, entretien et frais de route	50,000	»	f.	<i>Magasin.</i>		»	Loyer du magasin, matériel, etc.	2,000	»			352,500	26,160
CHARGES																																											
ordinaires.	extraordiu.																																										
REPORT. fr.	293,800	26,160																																									
e.	<i>Police maritime.</i>																																										
»	Loyer des bureaux	2,712	»																																								
»	Achat de mobilier, de bois et de houille pour les bureaux, éclairage, four- nitures de bureau, impressions, etc.	3,788	»																																								
»	Publications et menus frais pour le départ des émigrants	200	»																																								
	<i>Bâtiments de l'État.</i>																																										
»	Matériel, entretien et frais de route	50,000	»																																								
f.	<i>Magasin.</i>																																										
»	Loyer du magasin, matériel, etc.	2,000	»																																								
		352,500	26,160																																								
48 (suite.)																																											
49	»	Secours aux veuves et aux marins blessés, médicaments, etc.																																									
»	»	Seconde et dernière partie de la construction et de l'armement d'un bateau à vapeur destiné aux stations du pilotage des bouches de l'Escaut et d'Ostende																																									
50	»	Grosses réparations aux bateaux à vapeur <i>Diamant</i> , <i>Rubis</i> et <i>Topaze</i>																																									
»	»	Somme due à la ville d'Ostende, à titre de loyer, pendant les huit derniers mois de 1853, d'un local occupé par l'administration du pilotage																																									
		TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.																																									

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
827,045 18	»	827,045 18	827,045 18	»	»	
352,500 »	26,160 »	378,660 »	352,500 »	26,160 »	»	
4,000 »	»	4,000 »	4,000 »	»	»	
»	»	»	160,000 »	»	160,000 »	
»	150,000 »	150,000 »	60,000 »	90,000 »	»	
»	»	»	250 »	»	250 »	
1,185,545 18	176,160 »	1,350,705 18	1,403,705 18	116,160 »	160,250 »	
DIMINUTION. . . . fr.				44,090 »		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	12	Administration centrale
II.	ib.	Traitements des agents politiques
III.	14	— — consulaires et indemnités à quelques agents non rétribués.
IV.	ib.	Frais de voyage des agents du service extérieur, etc.
V.	16	Frais à rembourser aux agents du service extérieur, etc.
VI.	ib.	Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité, et dépenses imprévues
VII.	18	Perception des droits de chancellerie et bureau de la librairie à Paris.
VIII.	20	Commerce, navigation, pêche
IX.	ib.	Marine.
		TOTAUX. fr.

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, POUR L'EXERCICE 1860.

CRÉDIT DEMANDÉ POUR L'EXERCICE 1860.			CRÉDIT alloué POUR L'EXERCICE 1859.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
185,591 »	»	185,591 »	185,591 »	»	»	
518,000 »	14,000 »	532,000 »	532,000 »	»	»	
127,500 »	»	127,500 »	119,500 »	8,000 »	»	
65,000 »	»	65,000 »	65,000 »	»	»	
80,000 »	»	80,000 »	77,950 »	2,050 »	»	
40,000 »	»	40,000 »	40,000 »	»	»	
5,600 »	»	5,600 »	5,600 »	»	»	
199,816 »	»	199,816 »	199,816 »	»	»	
1,185,545 18	176,160 »	1,359,705 18	1,403,795 18	»	44,090 »	
2,404,852 18	190,160 »	2,595,012 18	2,629,052 18	10,050 »	44,090 »	
DIMINUTION. fr.				34,040 »		

ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

Liste nominative et détaillée des fonctionnaires et employés admis à la pension, du 1^{er} janvier 1858 au 31 décembre suivant, et des extinctions constatées pendant la même époque, publiée en exécution de l'article 4 de la loi du 17 février 1849.

1^{re} PENSIONS CONFÉRÉES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	Observations.
67	Renier, J.-B.	Patron pilote de 2 ^e cl.	645	31 mai 1858.	1 mai 1858.	
68	Vandendorpe, Y ^e de F.-M. Vandersteene.	"	100	11 juillet 1858.	8 avril 1858.	
69	Schocheel, F.-J.	Cap.-lieut. de vaisseau.	5,000	19 nov. 1858.	26 sept. 1858.	
70	Vander Eecke, Gh.	Comm. de mar. de 2 ^e cl.	1,387	19 nov. 1858.	26 sept. 1858.	
71	Sesée, C.-J.	Patron pilote de 2 ^e cl.	645	28 déc. 1858.	1 mai 1858.	
72	Deruyter, J.	Pilote de 5 ^e classe . .	407	janv. 1859.	1 déc. 1858.	
73	Cornet, H.	Agent de la police ma- ritime.	546	janv. 1859.	1 déc. 1858.	
74	B ^{re} Behr, D.	Env. extr. et ministre plénipotentiaire.	5,000	6 déc. 1858.	1 juillet 1858.	
			11,780			

2^{es} PENSIONS ÉTEINTES.

N° d'inscription.	NOMS des PENSIONNAIRES.	QUALITÉ.	PENSION ANNUELLE.	DATE de L'ARRÊTÉ.	DATE de L'EXTINCTION.	Observations.
50	Dehansez, P.-J.	Pilote de 2 ^e classe. .	445	1 nov. 1857.	1 févr. 1858.	Décédé le 29 janv. 1858.
51	Hardy, H.	Agent comptable . .	1,170	21 juin 1846.	21 mars 1858.	— le 20 mars 1858.
52	Maertens, J.-J.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	585	11 janv. 1855.	1 févr. 1858.	— le 14 janv. 1858.
53	Vandersteen, F.-M. . .	Matel. chauff. de 1 ^{re} cl.	550	26 sept. 1857.	8 avril 1858.	— le 7 avril 1858.
54	Deheel, G.	Pilote de 1 ^{re} classe. .	1,585	14 mai 1846.	1 déc. 1858.	— le 16 nov. 1858.
			5,951			

Lors de la présentation du Budget de 1859, le Département des Affaires Étrangères comptait 47

pensions, s'élevant à fr. 65,664 "

Depuis cette époque, 8 pensions ont été conférées; elles s'élèvent à 11,780 "

ENSEMBLE fr. 77,450 "

Cinq pensions se sont éteintes; elles montent à 3,051 "

Il reste donc à servir 50 pensions, s'élevant à fr. 73,510 "

ANNEXE N° 2.

Relevé des passe-ports qui ont été délivrés au Département des Affaires Étrangères et par nos diverses légations,
du 1^{er} juillet 1854 au 31 décembre 1858.

	1854.		1855.		1856.		1857.		1858.	
	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Sommes perçues.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Sommes perçues.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Sommes perçues.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Sommes perçues.	NOMBRE de passe-ports délivrés.	Sommes perçues.
Légation à Berlin	7	56	4	32	8	64	2	16	2	16
— à Berne	"	"	"	"	1	8	10	80	22	176
— à Constantinople	5	24	1	8	"	"	12	96	8	64
— à Copenhague	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Francfort S/M	"	"	16	128	19	152	15	104	27	216
— à la Haye	8	64	16	128	6	48	11	88	17	156
— à Lisbonne	"	"	"	"	"	"	"	"	5	24
— à Londres	19	152	17	156	4	32	5	40	16	128
— à Madrid	2	16	5	40	5	24	3	24	11	88
— à Paris	51	408	180	1,440	556	2,038	461	5,688	701	5,008
— à Rio-de-Janeiro	1	8	"	"	"	"	"	"	"	"
— à Rome	2	16	"	"	15	104	8	64	16	128
— à St-Petersbourg	"	"	"	"	"	"	"	"	15	120
— à Turin	5	40	12	96	12	96	6	48	7	56
— à Washington	"	"	1	8	"	"	"	"	"	"
— à Vienne	5	24	22	176	55	280	24	192	25	184
	101	808	274	2,192	457	5,496	535	4,440	868	6,944
Ministère des Affaires Étrangères	51	248	165	1,520	137	1,006	162	1,596	227	1,816
TOTAUX	152	1,056	439	3,512	574	4,592	717	5,736	1,095	8,760

ANNEXES AU BUDGET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

ANNEXE N° 5.

Relevé des droits de chancellerie perçus à l'administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères, et dans les légations à l'étranger, pendant les années 1849, 1850, 1851, 1852, 1853, 1854, 1855, 1856, 1857 et 1858.

	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	1856.	1857.	1858.
Administration centrale du Ministère des Affaires Étrangères . . .	542 50	645 50	527 »	596 »	975 »	968 75	1,275 »	2,024 75	2,533 50	2,317 »
Légation à Berlin	»	»	20 »	55 »	20 »	85 »	181 »	160 »	40 »	85 »
— à Berne	»	»	»	»	»	»	»	»	10 »	26 »
— à Constantinople	»	»	»	»	»	5 »	»	»	5 »	10 »
— à Copenhague	»	»	»	»	»	20 »	»	»	10 »	»
— à Francfort S/M	»	70 »	55 »	170 »	310	316 »	415 »	375 »	360 »	294 »
— à la Haye	20 »	37 50	30 »	115	75 »	80 »	145 »	187 50	170 »	210 »
— à Lisbonne	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— à Londres	»	»	»	»	»	25 »	15 »	5 »	»	»
— à Madrid	»	»	»	»	»	»	15 »	5 »	5 »	5 »
— à Paris	3,900 »	23,855 »	17,396 50	31,750 »	31,313 »	29,026 50	50,174 50	33,542 »	32,050 »	37,357 »
— à Rio-de-Janeiro	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
— à Rome	»	»	»	»	»	»	»	»	»	5 »
— à St-Petersbourg	»	»	»	»	»	50 »	70 »	215 »	271 »	415 »
— à Turin	»	»	»	»	11 »	5 »	14 »	10 »	15 50	15 »
— à Vienne	100 »	170	255 »	280 »	315 »	160 »	196 »	157 »	170 »	210
— à Washington	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
TOTAUX fr.	6,562 50	24,756 »	18,083 50	52,946 »	33,017 »	50,741 25	32,500 50	37,281 25	33,618 »	40,949 »